

DESCRIPTIF

Pieri®Protec SLC Cire forme une couche satinée dure, résistante à l'abrasion, s'opposant à l'incrustation des taches.

Pieri®Protec SLC Cire confère aux sols teintés intérieurs un aspect satiné et légèrement "mouillé", qui réhausse les teintes des durcisseurs de surface.

La solution forme après séchage une barrière évitant l'incrustation des salissures.

DOMAINES D'APPLICATION

- S'applique exclusivement sur béton traité avec Pieri®Protec SLC Fix, parfaitement sec et exempt de toute salissure.

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	liquide
Durée de vie	12 mois
Densité (20°C)	1,020 ± 0,020
pH (20°C)	8,00 ± 1,00

- Emulsion aqueuse opalescente.
 - Viscosité : < 7 cSt. (Coupe Iso 2431 N°3 à 20°C)
 - pH : 8 ± 1.
 - Densité : 1,02 0,02.
 - Teneur en COV : (Cat. A/i) Contient max. 2g/L COV.
- Durée de vie : 12 mois en emballage fermé

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- CONF54

MODE D'EMPLOI

- L'application devra se faire par temps sec à température ambiante et du support comprise entre + 5 °C et + 35 °C et par vent faible ou nul. Lors de grandes variations de température, il convient de porter une attention particulière au point de rosée.
- Tout produit de protection appliqué sur un support entraîne par principe une augmentation de la glissance, notamment en présence d'eau. Le risque de glissance final dépend de la glissance du support lui-même, du produit de protection choisi et de la consommation appliquée.
- Il est recommandé de faire un essai d'acceptation pour faire valider la glissance du procédé.

Mise en oeuvre :

- Produit prêt à l'emploi
- Agiter le produit avant emploi.
- Après séchage de la 1ère couche, si l'aspect est irrégulier, une seconde couche peut être appliquée dans les mêmes conditions (intervalle entre couches 4 à 24 heures).
- Après séchage de 24 à 48 heures, l'aspect obtenu est satiné.
- Il est possible d'augmenter la dureté de la cire, et de conférer un aspect plus brillant au sol à l'aide d'une passe de monobrosse équipée d'un disque doux (blanc).
- Remise en service léger possible après 6-8 heures.
- L'entretien du sol sera réalisé avec un produit de type "lave et cire" ou mieux, avec Pieri®Protec SLC Cire diluée à environ 10 % dans l'eau de lavage et sans rincer, ce qui dépose une fine couche de cire.
Cet entretien devra être réalisé très régulièrement, par exemple une fois par semaine selon trafic.
- Il est possible d'éliminer totalement la couche de cire avec un nettoyeur alcalin (type Pieri®Cleaner Sol Reno). Cela peut être le cas dans les zones fortement sollicitées.
Après élimination, un rinçage à l'eau et une nouvelle application de Pieri®Protec SLC Cire suffisent à retrouver l'aspect du neuf.
- Le nettoyage du matériel s'effectue à l'eau avant séchage ou avec Pieri®Tool PU après séchage.

Consommation :

S'applique à l'aide d'un mouilleur, au spalter, à la brosse ou à la monobrosse mécanique à raison de 15 à 20 m²/l (50 - 70 g/m²).

Conditionnement :

- Bidon de 5 et 22 litres.

PRÉCAUTIONS

- Craint le gel.
- Les emballages doivent être stockés dans des endroits secs, à l'abri de l'humidité et du gel, et de sorte à ne pas être endommagés.
- Le produit ne se dégrade pas dans le temps, sous réserve d'être conservé en emballage d'origine fermé.
- Éviter toute dispersion dans l'environnement
- Pour plus d'informations sur la manipulation, le stockage, et la prévention des rejets dans l'environnement, consulter la note "Instruction pour l'utilisation et l'élimination des matériaux soumis aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du conseil- Règlementation microplastique"

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.
Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.